



Le Pays des Savanes

Dispositif emplois saisonniers 2019

1. Informations pratiques

- Nombre de saisonniers pour 2019 : **200**
- Période d'accueil des saisonniers de la CCDS :
du 1^{er} août 2019 au 31 août 2019
 - Directions d'accueil:
 - **Direction de l'Environnement**
 - **Direction des Services aux Populations**

- Temps de travail des saisonniers :
66 heures sur une période de 15 jours
soit 33 heures hebdomadaires
(du lundi au vendredi)

- Répartition des saisonniers :

Communes/administration	Nombre de saisonniers
Kourou	170
Iracoubo	10
Sinnamary	18
Saint-Elie	2

2. Accueil pratique des saisonniers

- Accueil :

- 100 saisonniers du 1^{er} au 16 août 2019
- 100 saisonniers du 17 août au 31 août 2019

- Informations aux saisonniers :

- 2 réunions d'information : le 30 juillet 2019 et le 13 août (signature de contrat, remise de la charte du saisonnier, lettres de mission ,t-shirts, infos pratiques,...)

3. ANNEXES

Charte du saisonnier

1 - Compte tenu des missions de service public, une tenue vestimentaire et une présentation soignée du saisonnier sont **obligatoires**.

2 - Le saisonnier doit respecter les règles élémentaires de savoir-vivre et de savoir-être en collectivité.

3 - Le saisonnier doit se conformer aux horaires de travail applicables dans la collectivité et selon le planning remis par son supérieur hiérarchique.

4 - Tout retard devra être justifié auprès de celui-ci.

5 - Toute absence quel qu'en soit le motif devra être justifiée auprès du Service des Ressources de la collectivité, **dans un délai de 48 heures** et en cas de maladie ou d'accident par l'envoi d'un certificat médical indiquant la durée probable de l'absence.

6 - Le saisonnier n'a accès aux locaux de la collectivité que pour l'exécution de la prestation prévue dans son contrat d'engagement. De même les outils et ressources de la collectivité (téléphone, internet, photocopieur, etc....) propriétés exclusives de la collectivité, sont mis à la disposition du saisonnier à des fins **uniquement** professionnelles.

Lettre de mission – Direction de l'Environnement

Description du poste

La Communauté de Communes des Savanes (CCDS) exerce la compétence collecte et traitement des déchets pour ses quatre communes membres (Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Saint-Elie). Dès lors, la CCDS a développé une politique de sensibilisation sur la prévention et la gestion des déchets. Désormais, la CCDS souhaite amplifier ses actions de sensibilisation à destination des particuliers afin d'améliorer les services proposés.

Parmi les actions prévues :

- Organisation de mayouris
- Renforcement des actions de collecte sélective des piles et déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) en porte à porte et par apport volontaire
- Accompagnement dans les actions de déploiement et de sensibilisation sur le tri sélectif, le compostage domestique, le stop pub, les collectes sélectives (piles, DEEE, ampoules...)
- Sensibilisation sur les plages à la gestion des déchets afin d'éviter que les déchets ne parviennent jusqu'à la mer

Missions

- Réalisation des suivis de tournée de collecte
- Distribution de bacs / composteurs
- Actions de sensibilisation et de communication auprès des habitants en porte à porte, au niveau des espaces publics (tri sélectif, compostage, DEEE...)
- Réalisation d'actions de communication / sensibilisation sur la gestion des déchets
- Réalisation et participation aux mayouris
- Réalisation et participation aux actions de collecte des DEEE, Piles, Ampoules
- Suivi des actions de prévention (compostage, couches lavables, stop pub)
- Distribution de flyers, d'outils de communication, d'outils de prévention/sensibilisation

Lettre de Mission – Direction Service aux Populations

Description du poste

La Communauté de Communes Des Savanes (CCDS) exerce la compétence Action Sociale pour ses quatre communes membres (Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Saint-Elie). Par conséquent, la CCDS a développé une politique de sensibilisation et de communication auprès de la population des savanes. Conséquemment, la CCDS tend à optimiser l'offre de services afin d'améliorer les réponses apportées au public.

Parmi les actions prévues :

- Enquêtes terrain
- Renforcement des actions de communications des services proposés par la DSP
- Aide à l'optimisation des bénéficiaires du service d'Aide Ménagère à Domicile
- Recensement des personnes âgées sur le Territoire des Savanes

Missions

- Réalisation d'enquêtes sur le terrain
- Reporting des informations collectées
- Actions de communication auprès des habitants sur les dispositifs proposés par le service Action Sociale
- Etudes des données recueillies pour analyse